

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUTELSAT COMMUNICATIONS

(Eurolist)

Par courrier du 16 février 2007, les sociétés de droit luxembourgeois BlueBirds II Participations et RedBirds Participations SA (sises 25, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg), contrôlées par Eurazeo, ont déclaré avoir franchi de concert en baisse, le 14 février 2007, les seuils de 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de la totalité des participations détenues par BlueBirds II Participations et RedBirds Participations SA dans EUTELSAT COMMUNICATIONS au profit de la société CDC Infrastructure SA (cf. notamment D&I 206C2295 en date du 18 décembre 2006).

Par ailleurs, à titre individuel :

- BlueBirds II Participations a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 février 2007, les seuils de 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et ne plus détenir aucun titre de cette société ;
- RedBirds Participations SA a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 février 2007, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et ne plus détenir aucun titre de cette société.